



Revue des Sciences Sociales

Numéro thématique | 2026

Septembre 2026

REA – Impact factor (SJIF) 2025 : 5.341

Date limite de soumission : 30-05-26 / Date de publication : 30-09-26

APPEL À CONTRIBUTIONS - REVUE ESPACES AFRICAINS

(NUMÉRO THÉMATIQUE - SEPTEMBRE 2026)

FAIRE VILLE AU QUOTIDIEN

INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES, PRATIQUES ORDINAIRES ET ENVIRONNEMENTS URBAINS EN AFRIQUE

Numéro thématique coordonné par :

- **YAO-KOUASSI Quonan Christian** – Maître de Conférences en Géographie de l'environnement – Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa – Côte d'Ivoire)

- **GOHOUROU Florent** – Maître de Conférences en Géographie de la population – Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa – Côte d'Ivoire)

- **GOUAMENÉ Didier-Charles** – Maître de Conférences en Géographie urbaine – Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa – Côte d'Ivoire)

ARGUMENTAIRE

Les villes africaines contemporaines se développent dans un contexte de croissance urbaine rapide, de mutations des modes de vie et de profondes inégalités socio-spatiales. Dans ce cadre, « faire ville » implique à la fois des politiques publiques, des projets d'aménagement urbain et les pratiques quotidiennes des citoyens : habiter, se loger, se déplacer, travailler, consommer, accéder à l'information et aux services (y compris numériques), se soigner, fréquenter l'espace public, composer avec les dispositifs d'accès (formels ou informels) aux ressources urbaines et s'ajuster aux contraintes de l'informalité. Ces pratiques révèlent des dynamiques complexes entre quartiers, centralités, périphéries, marges et interfaces urbain-rural, qui ne se traduisent pas toujours dans les indicateurs statistiques. Ce numéro thématique vise à explorer ces

enjeux à travers une approche pluridisciplinaire, intégrant notamment les perspectives de la sociologie, de l'anthropologie, de l'économie, de la science politique, ainsi que de la géographie sociale. Les environnements urbains (salubrité, gestion des déchets, nuisances, pollution, chaleur, inondations, infrastructures dégradées, manque d'espaces verts) engendrent des conditions de vie inégalement réparties qui façonnent les expériences urbaines, notamment l'accès effectif aux services essentiels (soins, éducation, marchés, démarches). Ils influencent le mode de vie des habitants, les mobilités, les activités économiques et contribuent à la reproduction des vulnérabilités au sein des quartiers. L'objectif de ce dossier est de documenter, à partir d'enquêtes empiriques, comment les citoyens « font » la ville au quotidien et comment les inégalités se territorialisent en matière d'accès au logement, à la mobilité, aux opportunités économiques, aux services urbains et à l'exposition aux risques environnementaux, en tenant compte des effets des politiques publiques et des opérations d'aménagement (régularisations, réaménagements, évictions, reconfigurations de centralités). Les contributions attendues pourront s'appuyer sur des approches qualitatives, quantitatives ou mixtes : observation, entretiens, récits de vie, journaux de mobilité, cartographies participatives, ainsi que des analyses comparatives entre quartiers ou villes. Ce numéro encourage les travaux qui adoptent une perspective multi-échelles et qui mettent en lumière les interconnexions entre les différents aspects de la vie urbaine.

Les propositions pourront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants :

1. Habiter, se loger, cohabiter : inégalités résidentielles, foncier et environnements du cadre de vie

Cet axe invite les contributions à explorer les dynamiques qui façonnent les conditions de logement et d'habitat en milieu urbain africain, en soulignant le rôle des logiques foncières (accès, sécurisation, régularisation, conflits) dans la production des inégalités résidentielles et des vulnérabilités socio-environnementales. Une attention pourra être portée aux effets des politiques foncières et des opérations d'aménagement (régularisation, lotissements, déguerpissements/relocations) sur la stabilité résidentielle. Les thèmes suivants peuvent être abordés :

- Trajectoires résidentielles : analyse des parcours de vie (migrations internes, déplacements forcés, changements de statut socio-économique) et de leurs effets sur l'accès au logement et aux services.
- Foncier urbain, sécurisation et conflits : modalités d'accès au foncier (formel/informel), pluralité des droits, régularisation, litiges/évictions ; effets sur la stabilité résidentielle et les inégalités entre quartiers.
- Marchés du logement et location formelle/informelle : pratiques de location informelle, baux non régulés, intermédiaires et stratégies des résidents face à l'insécurité de la tenure.

- Densification et cohabitation : effets de la densification sur les relations sociales, la promiscuité, les conflits de voisinage et les tensions d'usage.
- Inégalités socio-environnementales et adaptations : salubrité, pollution, bruit, accès aux aménités et exposition aux risques ; micro-aménagements, solidarités et arrangements ordinaires pour faire face aux contraintes.

2. Mobilités quotidiennes et accessibilités : contraintes socio-spatiales et environnementales

Cet axe se concentre sur les pratiques de mobilité quotidienne et les défis d'accessibilité rencontrés par les citoyens. Les contributions peuvent aborder les points suivants :

- Déplacements domicile-travail/école/marché : analyse des modes de transport, y compris les transports informels (taxis collectifs, moto-taxis) et les infrastructures. Quels défis lors de ces déplacements ?
- Arbitrages temps-coût-sécurité : étude des compromis entre durée de trajet, coût et sécurité. Comment varient-ils selon les classes sociales et les quartiers ?
- Infrastructures et espaces de transit : gares, arrêts de bus, carrefours et impact sur l'accessibilité. Comment ces espaces sont-ils vécus par les usagers ?
- Contraintes environnementales de la mobilité : effets des pluies intenses, de la chaleur et de la pollution sur les déplacements. Comment ces contraintes affectent-elles l'accès aux services essentiels ?
- Inégalités d'exposition et impacts sur l'accessibilité : disparités d'accès aux services (soins, éducation, marchés, information/démarches, y compris via outils numériques) selon les quartiers, notamment en contextes de crises (saisons des pluies, pics de chaleur). Quelles stratégies pour surmonter ces obstacles ?

3. Économies urbaines ordinaires : territorialités, informalités et pressions socio-environnementales

Cet axe se penche sur les économies informelles et ordinaires qui constituent une part essentielle de la vie urbaine. Les contributions peuvent porter sur les thèmes suivants :

- Économies du quotidien : vente ambulante, marchés, services de proximité. Comment répondent-elles aux besoins des citoyens ?
- Régulations et conflits d'usage de l'espace public : interactions entre acteurs formels et informels et cadres de régulation. Quels conflits et quels modes de gestion ?
- Gestion des déchets et propreté urbaine : pratiques de gestion des déchets dans les économies informelles et impacts environnementaux. Quelles initiatives d'amélioration de la salubrité ?
- Impacts socio-environnementaux des politiques de réaménagement : effets des politiques de « modernisation » (déplacements forcés d'activités, reconfiguration des centralités) sur les dynamiques économiques locales.

- Rôle des acteurs formels et informels : collaborations et tensions dans la coproduction de l'environnement urbain (collecte, tri, recyclage, curage). Quels rôles dans l'amélioration des conditions de vie ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GODARD Xavier (dir.), 2002, *Les transports et la ville en Afrique au sud du Sahara : le temps de la débrouille et du désordre inventif*, Paris, Karthala-INRETS, 408 p.
- DURAND-LASSERVE Alain, DURAND-LASSERVE Maÿlis & SELOD Harris, 2015, *Le système d'approvisionnement en terres dans les villes d'Afrique de l'Ouest*, Washington, DC, Banque mondiale, Série « Forum pour le Développement de l'Afrique ».
- DURAND-LASSERVE Alain, 1988, « Le logement des pauvres dans les villes du Tiers Monde. Crise actuelle et réponses », *Tiers-Monde*, tome 29, n°116, p. 1195-1214.
- STECK Jean-Fabien, 2006, « La rue africaine, territoire de l'informel ? », *Flux*, 2006/4, n° 66-67, p. 73-86.
- DIAZ OLVERA Lourdes, PLAT Didier, POCHET Pascal & MAÏDADI Sahabana, 2012, « Motorbike taxis in the "transport crisis" of West and Central African cities », *EchoGéo*, n° 20.
- ESCALLIER Robert, 2006, « Les frontières dans la ville, entre pratiques et représentations », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 73, p. 79-105.
- JAGLIN Sylvie, DEBOUT Lise & SALENSON Irène (dir.), 2018, *Du rebut à la ressource : valorisation des déchets dans les villes du Sud*, Paris, AFD.

CONSIGNES

Les résumés concis et factuels sont donnés en français et en anglais. Ils devront comprendre l'affiliation de l'auteur-e et une proposition de titre. Ils présenteront clairement le contexte de l'étude, l'objectif de la recherche, la méthode utilisée, les principaux résultats et les conclusions majeures de l'étude. Ils peuvent émaner de différentes disciplines des sciences sociales, et sont à soumettre simultanément à ces deux courriels :

revue@espacesafricains.org et revueespacesafricains@yahoo.com

Ce numéro spécial de la revue Espaces Africains est également ouvert aux contributions libres (rubrique varia). Les contributeurs devront impérativement respecter la charte éthique de la revue, les normes éditoriales et les consignes aux auteurs :

<https://espacesafricains.org/politique-de-publication/>



CALENDRIER PREVISIONNEL

- Lancement de l'appel : 15 février 2026
- Date limite de soumission des résumés : 30 mai 2026

- Réponse du comité éditorial : 15 juin 2026
- Soumission des articles : avant le 31 juillet 2026
- Parution du dossier : 30 septembre 2026



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent **GOHOUROU**

Maître de conférences

Enseignant-chercheur – Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa – Côte d'Ivoire)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301- CNRS - Université de Poitiers - France)

Directeur – Groupe de recherche PoSTer (Daloa – Côte d'Ivoire)

fgohourou@yahoo.com

Cédric **AUDEBERT**

Directeur de Recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales (UMR 8053 - Université des Antilles - France)

Correspondant International – Groupe de recherche PoSTer

cedric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ EDITORIAL

- Cédric **AUDEBERT** - Directeur de recherche au CNRS - Université des Antilles (France)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Florent **GOHOUROU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Atsé Laudose Miguel **ELEAZARUS** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Gue Pierre **GUELÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Kopeh Jean-Louis **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Mohamed **KANATÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- N'kpomé Styvince Romaric **KOUAO** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)

TRÉSORIER

- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou **DIOP** – Professeur Titulaire – Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Amélie-Emmanuelle **MAYI** – Maître de conférences - Université de Douala (Cameroun)
- Bara **MBOUP** – Maître de conférences – Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Mohammed **CHAREF** – Professeur Titulaire – Université d'Agadir (Maroc)
- Cheikh **N'GUIRANE** – Maître de conférences – Université des Antilles (France)
- Christian **WALI WALI** - Maître de conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Christine **MARGÉTIC** – Professeure des Universités – Nantes Université (France)
- Fabio **VITI** – Professeur des Universités – Université Aix-Marseille (France)
- Follygan **HETCHELI** – Professeur Titulaire – Université de Lomé (Togo)
- Guy Serge **BIGNOUMBA** – Professeur Titulaire – Université Omar-Bongo (Gabon)
- Kossiwa **ZINSOU-KLASSOU** – Professeure Titulaire – Université de Lomé (Togo)
- Koudzo Yves **SOKEMAWU** – Professeur Titulaire – Université de Lomé (Togo)
- Léandre Edgard **NDJAMBOU** - Maître de conférences-Université Omar-Bongo (Gabon)
- Michel **DESSE** – Professeur des Universités – Nantes Université (France)
- Moussa **GIBIGAYE** – Professeur Titulaire – Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Patrick **POTTIER** – Maître de Conférences – Nantes Université (France)
- Pierre **KAMDEM** – Professeur des Universités – Université de Poitiers (France)
- Rémy **BAZENGUISSA-GANGA** – Directeur d'études – IMAF (Paris - France)
- Rofia **ABADA** – Maître de Conférences – Université de Constantine 3 (Algérie)
- Serge **LOUNGOU** – Maître de Conférences – Université Omar-Bongo (Gabon)
- Toussain **VIGNINO** – Professeur Titulaire – Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou **SANGARE** – Professeur Titulaire – UAO (Côte d'Ivoire)
- Adou Marcel **AKA** – Maître de conférences – UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Alassane **DIABATE** – Histoire – Maître de conférences – UFHB (Côte d'Ivoire)
- Anoh Paul Koffi **KOUASSI** – Professeur Titulaire – UFHB (Côte d'Ivoire)
- Arsène **DJAKO** - Professeur Titulaire – UAO (Côte d'Ivoire)
- Assouman **BAMBA** – Professeur Titulaire – UAO (Côte d'Ivoire)
- Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN** – Maître de conférences – UFHB (Côte d'Ivoire)
- Auguste Konan **KOUAKOU** – Maître de Conférences – UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Axel Désiré Dabié **NASSA** – Professeur Titulaire – UFHB (Côte d'Ivoire)
- Bi Tozan **ZAH** – Maître de conférences – UAO (Côte d'Ivoire)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** – Professeure Titulaire – UFHB (Côte d'Ivoire)
- Chiaye Claire **YAPO-CREZOIT** – Maître de recherche – IPCI (Abidjan – Côte d'Ivoire)
- Dadjia Zénobe **ETTIEN** – Maître de conférences – UAO (Côte d'Ivoire)
- David Pébanagnanan **SILUÉ** – Maître de conférences – UPGC (Côte d'Ivoire)
- Didié Armand **ZADOU** – Maître de conférences – UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Didier-Charles **GOUAMENÉ** – Maître de conférences – UJLoG (Côte d'Ivoire)

- Drissa **KONÉ** – Maître de conférences – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Fato Patrice **KACOU** – Maître de Recherche – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Gbété Jean Martin **IRIGO** – Maître de conférences – UPGC (Côte d’Ivoire)
- Henri **BAH** – Professeur Titulaire – UAO (Côte d’Ivoire)
- Irène **KASSI-DJODJO** – Maître de conférences – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Kouadio Eugène **KONAN** – Professeur Titulaire – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Kouakou Siméon **KOUASSI** – Professeur Titulaire – USP (Côte d’Ivoire)
- Lasme Jean Charles Emmanuel **ESSO** – Maître-assistant – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Paterne Yapi **MAMBO** – Maître de conférences – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Quonan Christian **YAO-KOUASSI** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Yao Jean-Aimé **ASSUÉ** – Maître de conférences – UAO (Côte d’Ivoire)



INSTRUCTIONS AUX AUTEUR (ES)

DESCRIPTIF DES RUBRIQUES

- Édito
- Dossier thématique
- Varias
- Notes de lecture

NORMES EDITORIALES

• Recommandations préalables

La rédaction de la revue *Espaces Africains* attire l’attention de ses auteurs sur le respect des recommandations préalables et l’envoi d’articles complets. Le processus de traitement et de publication n’en sera que plus efficace. Le non-respect de ces règles entraînera un renvoi à l’auteur de son article par la rédaction de la revue.

Les contributions doivent être soumises aux adresses suivantes :

revue@espacesafricains.org / revueespacesafricains@yahoo.com

• L’article complet comportera

Dans un **fichier texte unique** (.doc, .docx, .odt) : le texte de l’article, les tableaux, et les

illustrations/tableaux (le cas échéant).

• Constitution du texte

Le calibrage maximum d’un article (dossier thématique ou varia) est de 40 000 à 50 000 signes, espaces compris (notes et bibliographie incluses).

Les notes de lecture n'excéderont pas 15 000 signes.

Les notes de recherche et enquêtes n'excéderont pas 8 000 signes.

Le texte de l'article sera accompagné :

- d'un **résumé** en français et en anglais de 300 signes (espaces compris) ;
- de quatre à huit **mots-clés** dans ces mêmes langues.

Chaque article disposera d'un titre court et d'un sous-titre (dans ces mêmes langues). Aux côtés de son nom (en lettres capitales) et prénom (en bas de casse), l'auteur fera apparaître :

- - son **affiliation institutionnelle**,
- - sa **discipline et son grade**
- - ses **coordonnées complètes** (courriel, numéro de téléphone et adresse postale)

• Établissement du texte

Le texte doit être saisi au kilomètre, **sans mise en page ni feuille de style** en Calibri (corps), sans colonnes, sans saut de page ni paragraphe solidaire, sans soulignement. Les notes de bas de pages doivent être limitées en nombre et en longueur (pas plus de cinquante notes pour un article de 40 000 à 50 000 signes). Elles seront intégrées de manière automatique (menu « Insertion » > « Note » dans Word) et en numérotation continue, en bas de page.

Toutes **les références bibliographiques citées (et seulement celles-ci)** seront regroupées dans une bibliographie en fin d'article, dont les normes seront respectées avec la plus grande rigueur. Ne figurent dans le texte que des renvois bibliographiques, sous la forme suivante :

(nom d'auteur ANNÉE DE PUBLICATION : p. XX). Ex. : (Mbembe 1991 : 58).

Les niveaux de titre (trois maximum) seront numérotés pour éviter toute confusion : 1, 1.1, 1.2, 1.2.1, etc.

Les tableaux seront établis sous Word ou OpenOffice (et non sur Excel). Toutes les illustrations et tableaux seront appelés dans le texte : (fig. 1), (tabl. I).

• Recommandations typographiques Datations

Siècles en petites capitales : XVII^e siècle. Écrire « siècle » au long, et non « s. » ; abréviations « av. J.-C. », « apr. J.-C. ».

Abréviations courantes

1^{re} (et non 1^{ère}) pour première ; 2^e (et non 2^{ème}) pour deuxième ; n^o pour numéro et n^{os} pour numéros (lettre « o » en exposant et non le sigle degré « ° ») ; p. (et non pp.) pour page, t. pour tome ; éd. pour, éditeur, dir. Pour directeur ; *et. Al.*, *ibid.*, *op. cit.* ; fig. pour figure, tabl. Pour tableau.

Points cardinaux

- en minuscule lorsqu'il s'agit d'une direction, d'une situation ou d'une mise en adjectif : le sud de la Côte d'Ivoire, la frontière nord-est, au nord du pays, la partie nord ;
- avec une capitale lorsqu'il s'agit d'une zone géographique : le Nord, l'Afrique du Sud.

Noms des organismes

- dans le cas des organismes multiples (au sein de l'organisation administrative d'une nation) : ministère des Affaires étrangères, secrétariat d'État à la Marine ;
- avec une capitale dans le cas des organismes uniques : le Gouvernement, le Conseil d'État, la Bibliothèque nationale.

Les nombres isolés et représentant des quantités entières seront écrits en toutes lettres : deux cents kilomètres, cinq officiers.

Les majuscules seront accentuées : Moyen Âge.

Les mots dans une langue étrangère seront en italique. Il en est de même pour les locutions latines comme *a priori*, *via*, *ibid.*, *op. cit.*, *supra*...

Les citations seront placées entre chevrons : « ». Les citations en langue étrangère placées après deux points figureront en italique, sans guillemets (on remettra les guillemets si elles sont intégrées à la phrase).

Les coupes seront signalées par des points de suspension entre crochets : [...].

• Normes bibliographiques

Les normes bibliographiques ci-après devront être scrupuleusement respectées.

La bibliographie sera ordonnée ainsi : liste des abréviations, sources, bibliographie.

La bibliographie finale rassemblera uniquement les références citées dans le texte.

Inversement, tout appel *in text* doit correspondre à une référence.

Les références seront rangées par nom d'auteur et par ordre alphabétique. Les références d'un même auteur seront rangées par ordre chronologique. En cas de références multiples, la même année pour un même auteur, on écrira par exemple : 2001a, 2001b.

Pour chaque référence, devront apparaître : - Dans le cas d'un article de revue :

NOM prénom d'auteur, année. « Titre de l'article », *Titre du périodique*, tomai son, pagination. Disponible en ligne : URL de la page [dernier accès, date].

Ex : MOHAMMED Charef, 2005. « Les migrations, un fait de société majeur, mais un champs de recherche encore marginal au Maroc », International Journal on Multicultural Societies (IJMS), n° 7/1, p.62-80. Disponible en ligne : www.unesco.org/shs/ijms/vol7/issue1/art5 [dernier accès janvier 2005].

- Dans le cas d'un chapitre d'ouvrage collectif :

NOM prénom d'auteur, année. « Titre de l'article », dans, nom du directeur scientifique, *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, pagination.

Ex : AUDEBERT Cédric, 2014. « L'immigration à Saint-Martin ou la genèse d'un nouveau melting-pot caribéen », dans Philippe Vitale, *Mobilités ultramarines*, Paris : Éditions des Archives Contemporaines, p. 87-94.

- Dans le cas d'un ouvrage :

NOM prénom d'auteur, année. Titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur.

Ex : SIMON Gildas, 2008. *La planète migratoire dans la mondialisation*, Collection U Géographie, Armand Colin, Paris, 256 p.

- Dans le cas d'une thèse ou d'un mémoire d'université :

NOM prénom d'auteur, année. Titre du mémoire ou de la thèse, thèse de doctorat (ou mémoire de Master), université, ville.

Ex : ARAUJO Ana Lucia, 2007. *Mémoires de l'esclavage et de la traite des esclaves dans l'Atlantique sud. Enjeux de la patrimonialisation au Brésil et au Bénin*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 423 p.

Lorsqu'il y a plusieurs auteurs, les deux derniers noms seront séparés par une esperluette : GOHOUROU Florent, AUDEBERT Cédric & AHUA Aurélien, 2020.

Lorsqu'il y a plusieurs éditeurs et/ou lieux d'éditions, les noms seront séparés par une barre oblique entourée d'espaces : Sillery / Paris, Septentrion / Presses de l'université Paris-Sorbonne.

• Illustrations

Elles doivent être insérées dans l'article :

- .tiff, .jpg et **en 300 dpi minimum** pour les photographies ;
- .eps, .ai pour les documents Illustrator (cartes, schémas, etc.).

Les fichiers seront numérotés suivant leur ordre d'appel dans le texte. Les cartes comporteront un titre, une légende, une échelle et une orientation.

• Légendes

Les légendes des ressources (illustrations et contenus multimédias) seront intégrées dans l'article. Elles devront impérativement contenir : les **mentions de crédit, le titre, nom d'auteur, année** pour les illustrations ; et la **source** : cliché, bibliothèque numérique, etc... L'auteur indiquera toute information permettant de remonter jusqu'à cette source (lien Internet, contact de la personne en charge des demandes d'autorisation, etc.).

REVUE DU GROUPE DE RECHERCHE PoSTer – UJLOG (DALOA – COTE D'IVOIRE)



-
- URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>
 - Mails : Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org / revueespacesafricains@yahoo.com
 - URL – Groupe de Recherche PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>
 - Mail – Groupe de Recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org
-

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



Voir dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la page de la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.fr/268039089>
